



المجلس العربي
للعلوم الاجتماعية

Arab Council
for the Social Sciences
Conseil Arabe
pour les Sciences Sociales

Conseil Arabe pour les Sciences Sociales

Série de documents de travail

Les problèmes de la gestion des déchets
et décentralisation dans les pays arabes :
Revue de littérature

– Maha Bouhlel-Abid–

Document de travail No. 10

Mars 2020

**Les problèmes de la gestion des déchets et
décentralisation dans les pays arabes :
Revue de littérature**

- Maha Bouhlel-Abid-

Conseil Arabe pour les Sciences Sociales

Document de travail #10

Mars 2020

Prière d'adresser les correspondances à :

Maha Bouhlel-Abid

b2l.maha@yahoo.fr

Chercheuse associée au laboratoire Syfacte Université de Sfax

Professeure agrégée en géographie/Ministère de l'éducation et de formation

© 2020 Conseil Arabe pour les Sciences Sociales

Tous droits réservés

Ce document est disponible sous une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC By 4.0). Cette licence vous permet de copier, distribuer et adapter le matériel gratuitement tant que vous créditez l'œuvre convenablement (y compris l'auteur et le titre, le cas échéant), fournissez le lien de la licence et indiquez si des modifications ont été effectuées. Pour plus d'informations, veuillez consulter cette page :

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et n'expriment ou reflètent pas nécessairement les opinions officielles du Conseil Arabe pour les Sciences Sociales (CASS).

À propos de la Série de documents de travail

La Série de documents de travail vise à disséminer de nouvelles publications académiques intéressantes liées au domaine des sciences sociales et à la région, et d'explorer des idées novatrices par le biais de débats scientifiques. Le CASS accepte les documents qui traitent des questions de nature substantive, théorique, méthodologique ou technique. L'approche de la recherche peut être empirique, théorique, ou les deux. Les documents peuvent être soumis en arabe, anglais ou français.

Arab Council for the Social Sciences

Immeuble Alamuddine, 2^{ème} étage

Rue John Kennedy, Ras Beyrouth

Beyrouth, Lebanon

00961-1-370214

info@theacss.org | www.theacss.org

Les problèmes de la gestion des déchets et décentralisation dans les pays arabes : Revue de littérature

Résumé

La gestion de déchets occupe, depuis plusieurs années, une place importante sur le plan mondial. Elle s'inscrit dans les domaines environnemental, économique, social mais aussi politique. Les crises des déchets enregistrées dans plusieurs pays en développement comme la Tunisie et le Liban et plus largement dans les pays méditerranéens comme l'Italie, ont fait surgir le débat sur les significations politiques de dysfonctionnement de ce service public. Les réformes de la gestion des déchets, adoptées dans un contexte d'évolution de la notion des politiques publiques, ont été confrontées à de forts enjeux dans les pays en développement donnant ainsi naissance à un service défaillant et irrégulier. La décentralisation fortement véhiculée par les bailleurs de fond internationaux comme garante de la démocratisation de l'action publique suscite une grande controverse dans une vision globale d'incertitude des fins.

Mots clés :

Gestion des déchets, politiques publiques, décentralisation, démocratie locale

Introduction

La gestion des déchets suscite l'intérêt croissant dans le monde entier. Elle est devenue une préoccupation majeure dans la gestion des villes jugées comme lieux stratégiques (Sassen S, 2004). La gestion des déchets en milieu urbain dans les pays en développement connaît une crise généralisée accentuée par le manque de planification urbaine et la défaillance des services publics. D'énormes quantités d'ordures sont produites devant l'incapacité des pouvoirs publics à assurer une gestion efficace des déchets (Ngambi, 2015). Les villes arabes présentent un terrain propice pour étudier le dysfonctionnement de ce service. Les problèmes de la gestion des déchets dans le monde arabe, amplifié par des phases de crise, a jeté la lumière sur la signification politique de dysfonctionnement des services urbains. Dans des pays comme la Tunisie et le Liban, la multiplication des décharges anarchiques, l'incinération à ciel ouvert des déchets, la forte mobilisation citoyenne, ont montré l'incapacité de l'État à assurer le fonctionnement des services publics. Le débat sur les réformes visant à améliorer ce service, dans un contexte de changements politiques responsables de l'émergence de nouvelles perceptions et visions, était basé sur la réforme de décentralisation. Les critiques basés sur l'inefficacité des pouvoirs locaux ainsi que la centralisation enracinée dans le domaine des services publics, ont fait que la décentralisation, considérée comme pilier important de la démocratisation, devient une revendication primordiale -« *Pas de démocratisation sans décentralisation* »- (Lavergne, 2013). La suppression de la tutelle au profit d'un contrôle à posteriori, la reconnaissance de principe de libre administration, le transfert des compétences etc., constituent des principes de base pour décentraliser les pouvoirs. De ce fait, cette réforme n'a cessé de prendre de place dans les textes législatifs et constitutionnels des pays arabes, notamment après la révolution 2011. Le cas des pays de Maghreb est très significatif (Bras et Signoles, 2017).

Cependant, cette réforme fortement recommandée par les bailleurs de fond internationaux comme garant de la démocratie participative pouvait-elle surmonter un autoritarisme dominant depuis des siècles? Les pouvoirs locaux auront-ils vraiment les moyens et les compétences pour gérer les services publics et coordonner l'action des différents acteurs dans le cadre de la démocratie participative? L'affaire locale ne serait-il pas un nouveau domaine d'affirmation pour les forces politiques? Le lien entre la gestion des déchets et la décentralisation dans le monde arabe avait-il suscité l'intérêt des chercheurs?

Cette revue de littérature constitue une étape cruciale dans cette recherche. Elle vise à établir une assise pour la réflexion dans une perspective de confrontation à une pratique de terrain. L'objectif de ce papier est d'attirer l'attention sur les responsabilités politiques en matière de gestion des déchets.

I. La gestion des déchets : Élimination et/ou valorisation?

Aujourd'hui, la gestion des déchets est considérée comme un enjeu essentiel pour l'avenir de l'homme et celui de la planète. La notion de la gestion des déchets a évolué au fur et à mesure de l'évolution de la vision consacrée au terme « déchet ». Le constat commun qu'on peut facilement repérer un peu partout dans la littérature concernée par les déchets, confirme que le terme « déchet » est un terme postérieur à la révolution industrielle (fin 19^{ème} siècle). L'invention des déchets urbains est relativement récente. Considéré au début comme une mine de matière première, elle s'est fi abandonné au profit d'autres plus abondantes, dès qu'industries et agriculture ont pu se passer de la ville (Barles, 2005). Il faut rappeler que le chercheur Jean Gouhier a été un pionnier avec son travail sur le concept du déchet et a même appelé cette nouvelle science des déchets le terme de « rudologie » en 1985 (Le Dorlot, 2004).

La définition selon une approche économique montre, qu'au début, le terme déchet n'avait aucune valeur économique. En témoigne la définition avancée par l'OMS qui définit les déchets comme « *quelque chose que son propriétaire ne veut plus et qui n'a pas de valeur commerciale courante ou perçu* » (Lhuilier, 1999 ; Ngambi, 2015). Les premières définitions avancées selon une approche géographique ont gardé cette vision négative comme le confirme la définition proposée par Brunet et al., 1992, qui considère le déchet comme un « *Produit inévitable de l'activité humaine dont le traitement est coûteux et difficile, bien qu'il soit parfois utile* », ou celle avancée par Bailly et al., 1995, qui définissent les déchets comme « *un matériau ou une matière sur lequel son détenteur ne veut plus exercer un droit de propriété, parce qu'il lui attribue une valeur nulle ou négative* ». Néanmoins, Cette vision négative a connu une remarquable évolution vers une vision qui valorise les déchets qui « *[sont] devenus l'objet d'opérations et de pratiques visant leur requalification. Les déchets se transmutent en ressource et en produit* » (Cirelli et Florin, 2015). Cette nouvelle appréciation s'est développée au fur et à mesure de l'affirmation de la notion de développement durable basé sur la protection indispensable de l'environnement pour garantir l'avenir de l'humanité et celui de la planète.

De ce fait, la gestion des déchets a connu des mutations notables. À travers l'histoire, la ville a cherché à gérer sa production des déchets solides et liquides (Durand et al., 2015). Jusqu'au moyen âge les ordures étaient tout simplement jetées dans les rues et les rivières. Les prémices de mise en place des solutions de gestion des déchets étaient synchronisées avec la croissance urbaine qu'ont connue les villes. L'augmentation de production des déchets et les odeurs nauséabondes ont insupporté les habitants (Ngambi, 2015).

Au début, la gestion des déchets générés de plus en plus par la révolution industrielle du 19^{ème} (ménagers, hospitaliers, industriels, radioactifs, etc.), était basée

essentiellement sur les techniques d'élimination, dont les premières techniques étaient l'incinération et l'enfouissement (Wilson, 2007).

Cependant, cette approche traditionnelle de la gestion des déchets a connu une évolution notable vers une approche qui vise la réduction de consommation, la réutilisation, la valorisation, en permettant également de diminuer l'exploitation des ressources naturelles ainsi que la pollution qui en découle, dans une démarche de développement durable notamment avec la prise de conscience universelle de la problématique des déchets (Rojo, 2009; Cirelli et Florin, 2015; Durand *et al*, 2015).

Dans cette nouvelle perspective, la gestion des déchets constitue plutôt un ensemble complexe d'organisations qui intègre aussi les aspects politiques, les stratégies et les institutions (Ngambi, 2015). *«Le concept de la gestion des déchets, tel que préconisée de nos jours, tend à intégrer les notions de gestion des flux, de collecte et transport des déchets, de traitement et d'élimination ultime, tout en respectant les objectifs d'optimisation économique, d'acceptabilité sociale et de compatibilité environnementale »*, en fonction des dispositions de la loi et créer des outils à la disposition des agents économiques (Thomas et McDougal, 2005 ; Rojo, 2009). De ce fait, gérer les déchets solides présente *« toutes les opérations relatives à la collecte, au tri, au transport, au stockage, à la valorisation et l'élimination des déchets, y compris le contrôle de ces opérations »* (Naghel, 2003 ; Ngambi, 2015)

Dans les villes en développement en général et les villes arabes en particulier, ce mécanisme complexe de la gestion des déchets, conjugué à la forte urbanisation, se heurte à plusieurs obstacles (défaillance des services publics, manque de planification urbaine,...). Dans ces villes, la gestion des déchets connaît une crise généralisée mettant en cause la légitimité des pouvoirs public voir même du régime politique.

II. Crise des déchets : un échec avant tout politique ?

Les dysfonctionnements des services de base comme les déchets, constituent l'un des signes distinctifs majeurs des villes en développement par rapport à celles des pays industrialisés (Verdeil, 2010).

Les problèmes de la gestion des déchets dans les pays de Sud, bien que connus, deviennent plus perceptibles et amplifiés dans les moments de crise, une notion considérée dans le champ politique comme une rupture d'équilibre, « *moment d'extrême tension de paroxysme, de conflit, de changement* » (Brunet et al., 1992). Elle peut provoquer des manifestations, des grèves, des mouvements sociaux, des émeutes voire une révolte ou une révolution. Les crises des déchets qui ont frappé un peu partout dans les pays de Sud y compris la Tunisie et le Liban, a mis immédiatement en cause les stratégies de l'Etat dans la gestion des services publics, notamment pour le service des déchets, considérée comme « *le parent pauvre des politiques urbaines* » (Durand et al., 2015). La gestion de ce service s'inscrit dans un échange entre la population et l'Etat et peut être vue comme un instrument de construction et reproduction de la légitimité des régimes. Elle constitue, à côté des autres services urbains, l'un des éléments centraux du pacte social entre les Etats et leurs citoyens (Verdeil, 2010).

A ce niveau, la Tunisie et le Liban présentent deux études de cas très significatives. Dans ces deux pays, la crise des déchets a donné lieu à des analyses essentiellement intéressées par sa signification politique. La multiplication des décharges anarchiques, l'incinération à ciel ouvert des déchets, la forte mobilisation citoyenne, ont montré l'incapacité de l'Etat à assurer le fonctionnement des services publics.

Au Liban, la fermeture de la décharge Naamé à Beyrouth, principale décharge de l'agglomération, a déclenché une crise sans précédente. Les quelques 2800 tonnes de déchets par jours, auparavant accueillis par la décharge, ont envahi la capitale

libanaise, dont environ 450 tonnes par jours s'entassent dans Beyrouth intramuros. Cette situation catastrophique était quand même prévisible. La feuille de route adopté par le gouvernement pour gérer les déchets du pays quelques mois avant le désastre, était jugé d'irréaliste avec l'absence d'alternative que ce soit pour le site ou bien encore pour la compagnie de traitement Sukleen ancien monopole du domaine accusée d'affairisme et de corruption avec des coût de traitement considérés parmi les plus chers au monde (150 dollars par tonne) (Stephan, 2015). Cependant, il faut noter que la crise trouve ses origines dans la période d'après-guerre civile qui a légué un lourd héritage dans le domaine de la gestion des déchets (collecte lacunaire, modalités chaotiques de mise en décharge, dépotoirs improvisés, etc.). Les réformes d'inspiration clairement néolibérale, adoptées pour solutionner les problèmes de ce service sont très précocement mises en œuvre et guidées par des pratiques partisans soupçonnées de servir des intérêts politico-financiers de l'équipe gouvernementale de l'époque. (Verdeil, 2017).

En Tunisie, les ordures ont inondé les grandes villes aux premiers jours de la révolution 2011, dévoilant ainsi la réalité d'un service public défaillant et inefficace depuis des décennies de dictature. Cette crise s'est intensifiée pendant la transition politique (2012-2014) sous l'influence d'un environnement général de « Nimby¹ » perpétuée par le retrait de l'Etat. Plusieurs décharges et stations de gestion des déchets ont été fermées sous la pression de la force civile au point de considérer que la Tunisie post-révolution a passé de la dictature du régime politique à la dictature de la population. Beaucoup de projets sont suspendus ou annulés à cause du rejet social du site (Tableau.1).

¹ Nimby : Acronyme de l'expression anglaise «Not In My BackYard» (pas dans mon jardin). Il fait référence au comportement d'opposition qui se manifeste chez certains riverains contre un projet de construction ou d'infrastructure prévu dans leur environnement immédiat.

Tableau. 1 Exemples de projets suspendus ou annulés sous la pression des citoyens selon l'ANGED

Projets	Situation	Motif de blocage
Centre de Transfert de Kabbaria (Tunis)	Suspendu	Rejet social de site
Centre de transfert Hasi-Djerbi (Djerba)	Annulé	Rejet social de site
Unité de traitement et d'évaluation des déchets domestiques et assimilés dans le sud de la Tunisie (Grand Tunis)	Suspendu	Rejet social de site
Centre de transfert Mhamdia (Ben Arous)	Suspendu	Rejet social de site

Source : ANGED, 2018

«Les déchets deviennent alors un symbole central à travers laquelle la révolution et ses conséquences ont été vécues et moralement évaluées » (Darwish, 2017 ; 2018). Le problème des déchets s'étant généralisé dans toute la Tunisie. Cependant, quelques exemples étaient exceptionnellement médiatisés. Le cas de Djerba pendant l'été 2014 est très significatif. Cette île dont l'économie repose largement sur le tourisme était particulièrement touchée par le dépôt anarchique des déchets et les odeurs nauséabondes aggravées par la canicule. Les manifestations se sont multipliées même à la capital Tunis, une grève générale était annoncée à Houmet Essouk à l'île de Djerba. Les manifestants contestaient ainsi l'inaction et l'inefficacité des autorités. Ils sont protestés d'une part contre la prolifération des déchets, et d'autre part contre la réouverture d'une décharge fermée déjà en 2012 sous la pression civile et a donné lieu même à des affrontements avec la police. À l'époque, le problème figure

au cœur du conflit politique sur le maintien du pouvoir. Le Ministre de Tourisme donne des explications purement politiques pour ce qui se passe à Djerba: « *beaucoup de politique est entrée dans le problème des déchets et il y'a des gens qui n'ont pas intérêt à ce que ça réussisse* » en allusion à la phase transitoire dont elle assure avec tout le gouvernement de technocrates chargé de mener la Tunisie à ses premiers élections législatives et présidentielles de 2014. La mise en balle des déchets était la seule solution disponible pour déverrouiller le blocage (Fig. 1). Cependant l'île n'a jamais sorti de cette mesure d'urgence jusqu'à aujourd'hui, alors qu'il était prévu de prendre fin en mai 2016. Le nombre de cubes collectés dans une unité d'emballage des déchets dans la zone "Talpet" du district de Sedwikish sur l'île de Djerba, a atteint 130 mille cubes en 2018 (1 tonne /cube). Cette solution s'est transformée en catastrophe environnementale après qu'une partie importante des déchets emballées a été endommagée sous l'effet des facteurs climatiques ou également par des oiseaux, en plus des mauvaises odeurs et des liquides pourris suite à la décomposition de la matière organique contenue dans les cubes. De même, le contexte postrévolutionnaire basé sur la pression et les demandes excessives va aggraver la situation. Plusieurs actions ont été mené par les agents municipaux qui assurent la collecte des déchets : communiqué, Sit-in, grève générale...revendiquant ainsi l'octroi de leur prime et l'institution de leur statut de base. Néanmoins, la satisfaction de leurs revendications n'a pas amélioré la situation.

En Tunisie, cette situation de crise bien qu'elle soit aggravée dans la période postrévolutionnaire elle ne doit pas seulement être pensée comme le résultat de la révolution. Elle est le résultat d'une longue période d'autoritarisme exercée par l'ancien régime souvent caché derrière une façade de l'environnementalisme.



Fig.1 la mise en balle à Djerba: Solution temporaire qui persiste depuis 2014

Source : <https://www.facebook.com/Djerbanew>

Toutefois, il faut noter que les villes du monde entier éprouvent des difficultés à gérer leurs déchets. D'autres exemples de villes de sud en Afrique ou en Amérique latine montrent des situations particulièrement désastreuses. Le cas de Lagos au Nigeria est très significatif. Parmi les 10.000 tonnes des déchets ménagers produites par jours seulement 40% environ sont ramassés de la ville. Le reste des déchets jonchent les rues et s'amassent à l'extérieur des maisons et des lieux publics. Citant aussi les « Lixões » des grandes villes brésiliennes comme Rio de Janiro et São Paulo, des décharges à l'air libre qui accueillent près de 41 % des déchets urbains qui sont éliminés sans être traités.

Ces crises des déchets ne sont pas limitées aux villes de sud. Les nouvelles recherches sur les services urbains et les déchets à l'échelle de la Méditerranée offrent des pistes pour lire ces crises dans une perspective élargie. Plusieurs villes développées ont connu des crises de déchets. Les études menées sur les villes italiennes comme Naples et Sicile (Giuliani, 2009; Maccaglia, 2008), présentent des exemples pertinents pour montrer que le problème des déchets peut-être étudié

dans un contexte plus large. En 2007, Naples a connu une « *urgence déchets* » catastrophique. Une grave situation environnementale a pris place et la vie quotidienne devient très compliquée, à cause des montagnes des déchets et les odeurs pestilentielles. En Sicile, les décharges d'urgence, dont les sites ne sont pas toujours appropriés, sont devenues permanentes faute d'équipement de substitution. La crise des déchets dans ces villes était plutôt expliquée par la politique fragmentée dans l'habituel labyrinthe des micro-intérêts, des potentats locaux et de l'affairisme. De ce fait, la situation était considérée comme une faillite politique et une crise même du gouvernement. A Naples le manque de confiance et de considération envers l'Etat a fait céder la place des autorités publiques à la mafia locale, « la Camora » (Giuliani, 2009).

De ce fait, le non maîtrise des déchets, bien que distinctifs des villes en développement, se montre aujourd'hui comme un problème global fortement influencé par les intérêts politiques. L'affaire locale devient un outil politique décisif soit au profit ou contre un régime, une partie politique où même un responsable.

III. la population face à la crise:

Les crises des déchets enregistrées dans les milieux urbains ont des conséquences néfastes sur la vie de la population. Les tonnes des déchets entassés partout dans les rues au affecte la qualité de vie des habitants ainsi que leur santé. Les experts considèrent que ces ordures ménagères entassées sauvagement durant plusieurs jours engendrant la prolifération des germes les plus inattendus « Typhoïde, fièvre, intoxication alimentaire etc. » notamment avec l'arrivé de l'été et la chaleur persistante. Sur le Grand Tunis, les médias ont même annoncé l'apparition d'un virus Cholérique près d'une station des eaux usées à Rades Meliane au gouvernement de Ben Arous (Hlaoui, 2014). L'odeur qui se dégage de toutes les décharges improvisées mène la vie dure aux habitants. Cependant, la chaleur n'est pas le seul facteur

aggravant. A Beyrouth par exemple, les pluies diluviennes ont entraîné le ruissellement de véritables torrents d'ordures emportées par les eaux vers la mer mettant la ville face à une catastrophe écologique irréversible. Ajoutant à tout cela, l'incinération sauvage à ciel ouvert de ces ordures, qui peut se déclencher spontanément ou d'une façon volontaire par les habitants eux-mêmes en pensant que c'est une manière d'éliminer le problème. La combustion des déchets aggrave d'autant plus la situation par l'émanation des toxiques, la prolifération des germes, la pollution de l'air par les fumées et les poussières, les odeurs nauséabondes etc. ce qui affecte la santé humaine. Les habitants loin d'être indifférents sont conscients des risques environnementaux et sanitaires qu'ils encourent. L'entretien de perception mené à Sfax (Deuxième grande ville en Tunisie après la capitale Tunis) a montré l'insatisfaction des habitants vis-à-vis au service de la gestion des déchets considéré comme inefficent. La perception des problèmes liés aux déchets augmentent significativement dans les quartiers populaires pauvres à fortes densités citant notamment les quartiers populaires des deux ailes littorales nord et sud. Les habitants déplorent l'amoncellement des déchets. Ils considèrent que les poubelles délaissées et les déchets entassés impacte leur santé. Les types de pathologie les plus cités sont l'infection et l'allergie à cause des moustiques et des mouches, ainsi que l'asthme à cause des fumés d'incinération sauvage. Et devant l'incapacité des pouvoirs publics accusés de négligence, les habitants s'organisent eux-mêmes pour assurer un environnement sain. Les formes de mobilisations sont multiples allant des actions individuelles à travers les citations sur les murs aux actions collectifs organisées par la société civile (Fig. 2). Les événements, qui ont accompagné les crises des déchets dans des pays comme la Tunisie et le Liban, ont montré une forte mobilisation citoyenne partant des blogs et des sites internet (Le mouvement « selfie w zebra khalfi » (selfie et les ordures derrière moi) en Tunisie, ainsi que le mouvement « talâat Rihtkom » (vous puez) au Liban), à la rue sous forme de manifestations, grèves, sit-in, ainsi que les campagnes de propreté, avec des slogans

visant à relier la politique aux problèmes de la vie quotidienne (Fig. 3). Ces mouvements étaient largement soutenus par les médias, ce qui leur a assuré une forte visibilité et a augmenté leur capacité à la mobilisation.



Fig 2. Exemples d'actions adoptées par la population à Sfax (Tunis)

Source : Cliché Bouhlel, 2014



Manifestation du mouvement
« Talâat rihatkom » à Beyrouth



Compagne de propreté en Tunisie

Source : <https://orientxxi.info/magazine>

Source : <https://www.facebook.com/groups/516726959109436/photos/>

Fig. 3 Exemples d'actions de la société civile

Cette évolution vers l'affirmation progressive de la société civile comme un pouvoir capable d'influencer les décisions et d'orienter les réformes, constitue l'un des effets

les plus remarquables dans les pays arabes après la première vague de révolution en 2011, avec bien évidemment des disparités d'un pays à l'autre. L'article de Stadniki (2013) sur l'activisme urbain en Egypte montre que ce mouvement, quoi que discret, affirme l'engagement d'une partie de la société civile dans la lutte urbaine et en faveur de la réforme de l'urbanisme, et afin que les revendications de la justice soient aussi spatiales. Il va même à considérer ce mouvement d'activisme urbain comme une tentative de s'approcher d'un « syndicalisme de la ville » encore absent en Europe.

Toutefois, il faut noter que l'activisme urbain contre les maux de la ville n'est systématique et évident dans les pays développés. Le cas de l'Italie est très significatif. La faible mobilisation citoyenne qui a accompagné les crises de déchets dans les villes italiennes a été expliquée par le manque d'aspiration et un véritable changement et de conscience civique qui se transmet de génération en génération (Giuliani, 2009)

IV. Les politiques publiques de la gestion des déchets dans les pays arabes: Vers quelles réformes ?

« Parler de politique publique, c'est désigner l'action menée par une autorité publique (seule ou en partenariat) afin de traiter une situation perçue comme posant un problème » (Lascoumes et Le Galès, 2012), ceci est nécessaire pour la compréhension des sociétés ainsi que leur régulation. Cette notion a connu des transformations majeures, de politiques menées à titre principal par un Etat centralisé sur des secteurs bien délimités à une action plus collective, ce qui a mené à délaisser le terme « *politique publique* » au profit de la notion « *d'action publique* » qui « *prende en compte les actions des acteurs, leurs interactions, les institutions, les normes, les procédures qui gouvernent l'ensemble de ces interactions, ainsi que les*

représentations collectives » (Lascoumes et Le Galès, 2012). Le modèle classique de politique publique dépassé dans les pays industrialisés demeure fortement présent dans les pays en développement dont la situation de dysfonctionnement et de blocage institutionnel dans la gestion des déchets, ainsi que dans les autres services publics, a mené à plusieurs tentatives de réformes menant à la privatisation, les partenariats publics-privés, la décentralisation. Des réformes jusqu'à maintenant considérées comme timides et limitées (Verdeil, 2010). D'ailleurs, plusieurs études ont montré l'échec des politiques publiques basées sur la transposition du modèle occidental fondé sur le principe de valorisation et de protection de l'environnement (Rojo, 2009 ; Durand et al, 2015 ; Ngambi, 2015, Cirelli et Florin, 2015). Cette transposition destinée à résoudre les problèmes des infrastructures défectueuses et insuffisantes, est confrontée aux réalités de terrain dans les pays en développement. D'une part, elle est confrontée au manque de moyen dans un contexte d'une urbanisation rapide créant d'énormes villes produisant des déchets en grandes quantités qui représentent un véritable défi pour la gestion urbaine, tant par leur collecte que par leur élimination (Durand et al, 2015). D'autres part, à des dispositifs locaux et fortement ancrés, donnant ainsi la place à un service dont la fonctionnement souffre d'irrégularités et d'inégalités (Cirelli et Florin, 2015 ; Durand et al., 2015)

1. Tendances générales des réformes de service des déchets dans le monde arabe :

La littérature disponible concernant les approches de la gestion des déchets dans les pays en développement en général et les pays arabes en particulier, ainsi que leurs mutations, montre peu d'intérêt au lien direct entre la gestion des déchets et la réforme de décentralisation. Les études au niveau régional ont plutôt étudié les questions de gestion des déchets sous l'angle des réformes suivantes: La réforme de

la privatisation (partenariat public-privé / PPP), les chercheurs ont tenté d'évaluer l'impact de cette réforme sur l'efficacité de la gestion des déchets ; l'introduction d'objectifs durables afin de protéger l'environnement et assurer une qualité de vie meilleurs pour les habitants ; ainsi que la participation du secteur informel à la gestion des déchets (Debout, 2010; Coutard, 2010; Petit et, 2011; Cirelli et *al.* 2015, Durand et *al.* 2015).

La réforme de privatisation définie comme « *un mouvement d'une situation d'intégration fonctionnelle marquée par la dominance des acteurs publics vers une situation où les acteurs privés auraient le dessus* » (Verdeil, 2010), n'a pas pu s'affirmer dans le domaine de la gestion des services urbains. Les expériences largement étudiées comme le Maroc et le Liban sont demeurées limitées et leur bilan a été critiqué notamment par les autorités publiques clientes.

A côté des PPP, on note l'apparition de petits opérateurs privés (POP), une solution considérée comme innovante et distinguée par une réactivité et une flexibilité face aux lourdeurs de gestion des opérateurs publics. L'exemple d'entreprises de sous-traitances créées par certains chiffonniers de Caire est très significatif. Cependant, et plus globalement, les POP s'inscrivent dans un système global de déni des compétences des travailleurs du secteur informel et des services qu'ils rendent, laissant peu de place à l'informel et ses bricolages. De même, ces POP, ne figurent pas dans le cadre de partenariat public-privé, ils ne sont que tolérés par l'opérateur public (Verdeil, 2010 ; Florin, 2010).

Les réformes ont aussi concerné la mise en durabilité de la gestion des déchets. La constante augmentation de la production des ordures a créé une forte pression sur l'environnement ainsi que sur la qualité de vie de la population. Ce constat a donné lieu à des réformes et réflexions qui visent à gérer de manière durable et intégrée les déchets. L'organisation de la gestion des déchets en réseaux uniques

(métabolisme réticulaire) sont aujourd'hui contestés par l'impératif du développement urbain durable (métabolisme écocyclique). Ce dernier privilégie une structuration territoriale de la gestion des déchets permettant la transformation des territoires, sacrifiés pour les résidus, en territoire de qualité bénéficiant de la présence des déchets (Gouhier, 2000 ; Durand et *al.*, 2015). Dans ce cadre, est apparue la notion de la gestion intégrée des déchets, dont la définition générale renvoie à une méthode planifiée de gestion faisant appel à différentes techniques et habituellement destinée à réduire au minimum la quantité des déchets à éliminer en appuyant davantage leur « valorisation ». Cependant, La gestion intégrée des déchets dans le cadre de développement durable s'est confronté au manque de moyen dans un contexte d'urbanisation rapide. La production élevée des déchets conjuguée à la défaillance des services publics et le manque de planification urbaine, ont donné lieu à des pouvoirs publics dépassés qui ne parviennent plus à assurer une collecte efficace des déchets.

Cette jonction entre déchets et DD dans les pays de sud, visant la limitation de l'usage des décharges afin de sortir d'une logique d' « élimination », a fait émerger une nouvelle vision du secteur dit informel notamment avec l'absence quasi-totale du tri à la source. Dans les pays arabe, cette pratique est difficile à appliquer que ce soit dans les quartiers riches ou pauvres, c'est une tâche qui revient selon la culture sociétale au Zabbâl (chiffonnier). De ce fait, l'organisation de ce secteur ne relève pas des simples logiques formelles mais aussi informelles, considérées longtemps au mieux comme transitoire sinon parasitaire, le tout doit s'articuler avec les enjeux de la privatisation (Verdeil, 2010 ; Cirelli et Florin, 2015). Le cas des chiffonniers de Caire est très significatif. Lise Debout, en 2010, a montré à travers l'exemple du Grand Caire, l'échec de la réforme de privatisation de la gestion des déchets en suivant un modèle unique intégré en gestion de partenariat public-privé, dans l'ignorance et le rejet de la communauté des chiffonniers appelés *zabbâlin*, rendant ainsi la question

des déchets « un « *problème public de grande ampleur qui intéresse et fait intervenir de multiples acteurs aux relations complexes et souvent, conflictuelles* » (Florin, 2015). Plusieurs entreprises privées ont quitté la scène. Cependant, l'entreprise Italienne AMA Arab, constitue un modèle distinct des autres opérateurs à travers l'intégration du secteur informel par le recours aux *zabbâlin* par voie de sous-traitance (Debout, 2010).

2. La décentralisation : Une perspective en débat

La réforme de décentralisation constitue l'une des réformes institutionnelles véhiculées par les grands bailleurs de fonds internationaux. Elle consiste en la redistribution des responsabilités et des pratiques dans la gestion des services publics entre acteurs centraux et locaux (Verdeil, 2010), en vue de palier les supposées défaillance et inefficacité de l'Etat (Signoles, 2009). Cette réforme est jugée comme indispensable pour « la gouvernance » entendu comme « *un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions pour atteindre des buts discutés et définis collectivement* » (Lascoumes et le Galès, 2012).

Le bilan préparé par Bergh, 2010, sur la décentralisation et la gouvernance locale dans la région MENA (Middle East and North Africa), à laquelle appartiennent les pays arabes, a montré que les réformes récentes en matière de décentralisation ont accordé davantage de ressources et de pouvoirs aux gouvernements locaux. Néanmoins, leur autonomie administrative et politique reste limitée. Cette réforme destinée à donner lieu à une grande démocratie locale, ne fait plutôt que mettre à jour dans la région, l'autoritarisme des régimes semi-autoritaires visant à garder le contrôle sur leur territoire, tout en procédant à des réformes cosmétiques destinées à promouvoir l'image des régimes vis-à-vis des partenaires européens. Or, la décentralisation ne doit pas être pensée seulement comme affaire de gestion

administrative et gouvernance mais comme affaire plutôt politique influant sur les rapports de force locaux et nationaux (Signoles, 2009), ce qui explique la réaffirmation régulière de l'autorité centrale régulatrice dans des sociétés jugées comme ingouvernables (Lascoumes et Le Galès, 2012).

Le nouveau contexte de changement politique dans le monde arabe a donné lieu à une véritable penché vers la réforme de décentralisation notamment dans les pays de Maghreb (Tunisie et Maroc) ainsi que l'Égypte, notamment que les disparités régionales et les inégalités entre territoires figurent comme facteurs majeurs de la révolution qui s'est déclenché au cœur des territoires marginalisés à la l'intérieur de la Tunisie en 2011. De ce fait, de nouveaux textes constitutionnels sont apparus mettant la décentralisation à l'agenda des pays arabes (Tableau. 2). Dans le cas de Liban la décentralisation est beaucoup plus ancienne (date des années 1990).

Tableau. 2 : Exemples de textes constitutionnels sur la décentralisation

Pays	Date	N°	Texte de l'article
Maroc	2011	1 ^{er}	<i>« l'organisation territoriale du Royaume est décentralisé, fondée sur la régionalisation avancée »</i>
Tunisie	2014	14	<i>«l'Etat s'engage à renforcer la décentralisation et à la mettre en œuvre sur le territoire national dans le cadre de l'unité de l'État»</i>
Egypte	2014	176	<i>« l'Etat soutient la décentralisation administrative, financière et économique »</i>

Cependant, malgré cette volonté de transférer des compétences aux pouvoirs locaux et d'alléger le principe de tutelle de l'Etat central, les résultats sur le terrain sont très limités. Dans certains pays comme l'Algérie et l'Égypte aucune décentralisation n'est à l'ordre du jour, les collectivités locales restent encore dépendantes du

gouvernement central. Au Maroc, malgré l'autonomie politique des élus, l'écrasante majorité des collectivités territoriales restent dépendantes financièrement de l'Etat central (Bras et Signoles, 2017)

En Tunisie, la démarche vers la décentralisation et la délégation des pouvoirs s'est bien poursuivie par l'adoption du code des collectivités locales le 26 avril 2018 et les premières élections municipales qui ont été menées avec succès. Le scrutin a eu lieu le 06 mai 2018. Cependant, la réforme de décentralisation n'est pas unanimement acquise par les différents acteurs. La littérature disponible soulève une forte controverse voire une méfiance de cette réforme (Turki et Verdeil 2013; Turki et Loschi 2017; Yousfi 2017). La décentralisation peut accentuer les inégalités et affaiblir l'Etat. Le travail cité de Yousfi montre le scepticisme des responsables de l'Etat en matière de décentralisation (méfiance envers la responsabilité juridique et morale suscitée par cette réforme).

Au Liban, la littérature souligne la controverse sur la décentralisation, considérée par certains comme nécessaire pour parvenir à un équilibre entre les différentes régions du pays, alors que d'autres la considèrent comme un détournement possible vers le fédéralisme et réveillent le spectre de la division du pays en cantons sectaires (Karam, 2009; Dewailly et *al.*, 2004; Atallah 2014; Harb et Atallah, 2015).

De ce fait, le sujet de décentralisation se montre très sensible dans une région où toute dépossession du pouvoir central est perçue comme un complot visant à affaiblir l'Etat (Lavergne, 2013).

Toutefois, il faut noter que le recours à la recentralisation du pouvoir pour gérer les services publics n'est pas limité aux pays en développement. L'exemple de l'Italie est très significatif. La mesure d'urgence prise pour résoudre la situation était la mise en place de Commissariats extraordinaires (*Commiseriamento straordinario*): « *il s'agit*

d'un procédure d'action administrative extraordinaire utilisée pour affronter une situation d'urgence sociale, économique ou environnementale ». Cette mesure qui place les villes sous tutelle du pouvoir central, constitue une reprise en main centralisatrice. Elle est rapidement transformée d'un instrument adopté pour résoudre un problème conjoncturel en un instrument d'aménagement à long terme pour impulser une réforme structurelle de la filière des déchets (Giuliani, 2009; Maccaglia, 2008).

L'oscillation enregistrée entre centralisation, décentralisation et recentralisation dans l'affaire locale confirme l'aspect relatif de ces processus imposés essentiellement par la réalité de terrain et les logiques historiques de chaque pays.

La décentralisation et le renforcement des capacités des pouvoirs locaux dans le domaine de la gestion des déchets ouvrent inévitablement le débat sur un pilier jugé essentiel pour décentraliser qu'est la municipalité. Pourtant, responsable de la gestion des déchets, cette institution locale fonctionne sous le contrôle des autorités centrales. En Tunisie, la gestion des déchets est fortement encadrée par l'État via l'ANGED (Agence nationale de gestion des déchets) en charge de la planification et de l'adoption de stratégies au niveau national (Azaitraoui et Moretto 2015).

Au Liban, les municipalités chargées du fonctionnement de la gestion des déchets au niveau régional opèrent sous le contrôle des autorités centrales (ministère de l'intérieur et ministère de l'environnement). Cependant, elle est considérée comme la seule institution décentralisée reconnue par le bas (Karam 2009, Chbat 2011, Atallah 2015, Abu-Rish 2018).

Toutefois, il faut noter que « l'objet local » connaît une récente valorisation dans le monde arabe et musulman où les recherches politiques sous des régimes autoritaires privilégiant l'étude de processus de construction étatique vu « d'en haut », ont cédé la place à des recherches basées sur des approches du politique « par le bas »

(Signoles, 2009). Ces recherches (Signoles, 2009 ; Catusse et Zaki, 2009 ; Harb, 2009 ; Massicard, 2009 ; Mufti, 2009) ont montré l'importance politique des municipalités pour certains groupes politiques comme les « courants islamistes » qui cherchent à s'imposer d'abord et avant tout au niveau local à travers des moyens légaux (élections municipales). Plusieurs cas étudiés, (Liban, Maroc, Pakistan, Turquie, Algérie), ont montré que l'organisation des élections pluralistes a conduit certaines formations se revendiquant comme islamiste à investir le champ politique local, conduisant ainsi à parler d'une « *islamisation par le bas* ». Expérience ayant mal tournée pour certains comme l'Algérie mais valorisée pour d'autres comme la Turquie sans toutefois aboutir à des véritables réformes décentralisatrices menant à une autonomie administrative et financière des pouvoirs locaux. On note également qu'au Liban et en Palestine, les municipalités de Hezbollah et de Hamas sont mises officiellement à l'écart des circuits financiers internationaux (Signoles, 2009).

Aujourd'hui, la Tunisie se montre comme un nouveau terrain d'étude pour l'islamisme municipal après la réussite du parti islamique d'Ennahdha dans les premières élections municipales organisées après la révolution. Le scrutin a eu lieu le 6 mai 2018. On note pourtant qu'elle œuvre en faveur d'un « pragmatisme », d'une dé-islamisation des discours et d'un tissage d'alliance politiques dérivés de l'expérience turque. Les élus sont appelés à gérer une situation difficile où l'attente qui règne comme mode de gouvernance depuis la révolution, a fait accroître la pression sur les responsables locaux (Meddeb, 2015).

Conclusion

Les problèmes de la gestion des déchets, bien que distinctifs des villes en développement, deviennent plus perceptibles et amplifiés aux moments des crises mettant en cause les stratégies de l'Etat dans la gestion des services publics. Les crises des déchets qui ont frappé les pays arabes comme la Tunisie et le Liban ont donné lieu à des analyses essentiellement intéressées par leur signification politique.

Elles ont montré l'incapacité de l'Etat à assurer le fonctionnement des services publics. La forte mobilisation citoyenne développée autour de ces crises était fondée essentiellement sur une explication politique de la situation mettant en cause la légitimité des régimes aux pouvoirs accusés de négligence. Cependant la situation n'est pas limitée aux pays de Sud. Des villes développées ont connu des situations plus catastrophiques. Les crises des déchets enregistrées dans les villes italiennes comme Naples et Sicile sont très significatives. La situation était considérée comme une faillite politique et une crise même du gouvernement.

L'amoncellement des déchets a des conséquences néfastes sur le cadre de vie des habitants, qui devant le service inefficace et l'incapacité des autorités s'organisent eux-mêmes d'une manière individuelle ou collective, pour assurer un environnement sain.

Les réformes des politiques publiques mises en œuvre pour débloquer la situation n'a fait que reproduire le modèle classique dépassé par les pays industrialisés (privatisation/décentralisation) avec un bilan timide et limité. La privatisation développée dans le déni de l'informel et ses bricolages n'a pas pu s'affirmer dans le domaine de la gestion des déchets et la gestion intégrée dans le contexte de DD sont confrontés au manque de moyens dans un contexte d'urbanisation rapide

Dans les pays arabes, en majorité sous régimes autoritaires, la réforme de décentralisation se montre, aujourd'hui, comme une perspective en débat qui suscite une forte controverse notamment dans les pays comme la Tunisie et le Liban considérés comme les rares expériences démocratiques dans le monde arabe malgré leurs particularités. Les réformes récentes en matière de décentralisation dans la région arabe sont jugées comme cosmétiques et non fiables, malgré les nouveaux textes constitutionnelles post-révolutionnaires notamment dans les pays de Maghreb visant à transférer les compétences aux pouvoirs locaux et alléger le tutelle de l'Etat

centrale. Les municipalités, présentées comme échelle fine de décentralisation de la gestion des déchets, fonctionnent toujours sous le contrôle des autorités centrales. Les élections municipales, alors qu'elles visent à produire une autorité locale autonome et efficace, elles étaient plutôt transformées en outil d'affirmation politique «par le bas» donnant ainsi naissance à des collectivités locales en conflit idéologique et opérationnelle. Le cas de la Tunisie est très significatif, des démissions collectives voir même des dissolutions enregistrées au sein des collectivités élues en 2018, obligeant ainsi l'ISIE (Instance Supérieure Indépendante pour les Elections) à organiser des élections partielles pour élire de nouvelles collectivités. De ce fait l'affaire locale notamment la gestion des déchets se montre aujourd'hui comme un terrain politique à investir au profit ou bien contre un régime, un parti, ou voir même un responsable politique. La décentralisation perçue comme seul garant de la démocratie participative se heurte à plusieurs obstacles. Malgré que le développement des capacités des collectivités locales figure parmi ses principes majeurs, ces collectivités se montrent toujours en manque de compétence pour planifier la gestion des déchets, d'en rationaliser les espaces et de coordonner l'action des différents acteurs.

Références

- Abu-Rish, Ziad. 2016. *Municipal Politics in Lebanon*. Middle East Research and Information Project. no 280. En ligne. <http://www.merip.org/mer/mer280/municipal-politics-lebanon>
- Agence Nationale de la Gestion des Déchets Tunisie (ANGED), 2018, Rapport annuel des activités, Anged. Nat.tn, 56 pages
- Atallah, Sami. 2014. *How decentralization can help*. <http://dailystar.com.lb/Opinion/Commentary/2014/Jun-27/261739-how-decentralization-can-help-lebanon.ashx#axzz366pyjagw>
- Azaitraoui, Mustapha, et Luisa Moretto. dir. 2013. *Regard croisé sur le système de gestion des déchets urbains au Maghreb: le cas de Beni Mellal au Maroc, Sétif en Algérie et Sfax en Tunisie*. Reus (Espagne). Ajuntament de Reus. 116 p. consulté le 21 mars 2015, at <http://hdl.handle.net/2013/ULB-DIPOT:oai:dipot.ulb.ac.be:2013/160422>
- Bailly, Antoine, Robert Ferras, et Denise Pumain. 1995. *Encyclopédie de géographie*. Economica. Paris. 2^eéd. 1167 p.
- Brunet, Roger, Robert Ferras, et Hervé Théry. 2001. *Les mots de la géographie*. Dictionnaire critique. Montpellier-Paris. RECLUS-La Documentation Française. 3^eéd. 520 pages.
- Bennasr, Ali, Taoufik Megdiche et Éric Verdeil. 2013. *Sfax, laboratoire du développement urbain durable en Tunisie?* + Environnement Urbain / Urban Environment [Enligne], vol. 7. p. a83-a98. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00857582/document>
- Bergh, Sylvia i. 2010. *Décentralisation et gouvernance locale dans la région MENA*. Économie et Territoire/ Territoire et Transport. http://www.iemed.org/anuari/2010/farticles/Bergh_decentralisation_fr.pdf
- Bras, Jean Philippe et Aude Signoles, A., 2017, « Introduction du dossier : États et territoires du politique. La décentralisation en débat », *L'Année du Maghreb*, 16 | 2017, p.9-25.
- Catusse, Myriam et Lamia Zaki. 2009. *Gestion communale et clientélisme moral au Maroc: Les politiques du Parti de la justice et du développement*. Critique internationale. no 42. p. 73-91. DOI 10.3917/crii.042.0073
- Cirelli, Claudia et Bénédicte Florin. 2015. dir. *Sociétés urbaines et déchets: éclairages internationaux*. Tours. France. Presses universitaires François-Rabelais. 450 ppp.
- Coutard, Olivier. 2010. *Services urbains: la fin des grands réseaux*. Ecologies urbaines. p. 102-109. <http://hal-enpc.archives-ouvertes.fr/hal-00580937>

- Debout, Lise. 2012. « Réseaumou » et intégration urbaine. Particularités du service de gestion des déchets ménagers. *Flux*, vol. n° 87, no. 1, p. 7–17
- Dewailly, Bruno, Agnès Favier, Karam Karam, Mona Harb, Tristan Khayat et Aude Signoles. 2004. *Pouvoirs locaux et décentralisation en période de (re)construction étatique les cas du Liban et de la Palestine, étude comparée*. Rapport PRUD groupe Liban-Palestine, 79 p.
- Durand, Mathieu, Yamna Djellouli, et Cyrille Naoarine. 2015. *Gestion des Déchets*. Presses universitaires de Rennes. www.pur-editions.fr
- Florin, Bénédicte. 2010. *Réforme de la gestion des déchets au Caire et reconfiguration des territoires des chiffonniers du Caire*. Géocarrefour. p. 109-118.
- Giuliani, Lucia. 2009. *Urgence déchets à Naples*. *Flux*. vol. 75.no 1.p. 112–117.
- Gouhier, Jean. 2000. *Au-delà du déchet, le territoire de qualité*. Manuel de rudologie, Rouen, PURH. 240 p.
- Harb, Mona. 2009. *La gestion du local par les maires du Hezbollah au Liban*. *Critique internationale*.no 42. p. 57-72.DOI 10.3917/crii.042.0057
- Harb, Mona, et Sami Atallah. 2015. *Lebanon: A Fragmented and Incomplete Decentralization*. in HARB M., ATALLAH S. dir. *Local Governments and Public Goods: Assessing Decentralization in the Arab World*, Beirut, LCPS and OSI, p. 189–228
- Hlaoui, Noureddine, 2012, Tunis, ville dépotoir, la situation est critique, mais à qui la faute?, in Business News [En ligne], <https://www.businessnews.com.tn/tunis-ville-depotoir--la-situation-est-critique-mais-a-qui-la-faute,519,33036,1>
- Karam, Karam. 2009. *Décentralisation et coopération décentralisée au Liban: état des lieux*. CGLU/BTVL.16 p.
<http://bt-villes.org/cglu/sitedocs/Rapport sur la decentralisation au Liban.pdf>
- Lascoumes, Pierre et Patrick le Galès. 2012. *Sociologie de l'action publique*. 2^e éd.Armand Colin.series : 128.128 p.
- Lavergne, Marc. 2013. *Révolutions arabes : pas de démocratisation sans décentralisation*, in *Confluences Méditerranée* 2013/2 N° 85. P 17-31.
- Le Dorlot, Emmanuelle. 2005. *Les déchets ménagers : pour une recherche interdisciplinaire*. Strates [En ligne]. Consulté le 30 septembre 2016. URL : [http:// strates.revues.org/410](http://strates.revues.org/410)
- Lhuillier, Dominique. 2009.*Travail négatif, travail sur le négatif in Education permanente* . pp 73-98.

- Massicard, Élise. 2009. *L'islamisme turc à l'épreuve du pouvoir municipal. Production d'espaces, pratiques de gouvernement et gestion des sociétés locales*. Critique internationale. no 42. p. 21-38. DOI 10.3917/crii.042.0021
- Maccaglia, Fabrizio. 2008. *Sortir de l'urgence par l'urgence. La réforme du modèle sicilien de gestion des déchets à l'épreuve des faits*. Annales de la recherche urbaine. vol. 105, no1. p. 120-128
- Meddeb, Mohamed. 2015. *L'attente comme mode de gouvernance en Tunisie*. dans l'État d'injustice au Maghreb : Maroc et Tunisie. Avec Irene Bono, Béatrice Hibou et Hamza Tozy. Karthala. 442 pages.
- Mufti, Mahmud. 2009. *Ordre social et gouvernement islamique dans une province du Pakistan (2002-2007)*. Critique internationale. no 42. p. 39-55. DOI 10.3917/crii.042.0039
- Ngambi, Jules. 2015. *Déchets solides ménagers de la ville de Yaoundé (Cameroun) : de la gestion linéaire vers une économie circulaire*. Géographie. Université du Maine. Français.
- Petit, Sylvain. 2011. *Eau, assainissement, énergie, déchets : vers une ville sans réseaux ? - Métropolitiques*. Consulté le 14 décembre 2011, at <http://www.metropolitiques.eu/Eau-assainissement-energie-dechets.html>
- Rijsel, Paul. 2001. *La municipalité de Tripoli : entre pouvoirs locaux et services de l'État* In : *Municipalités et pouvoirs locaux au Liban*. [en ligne]. Beyrouth : Presses de l'Ifpo, 2001 (généré le 22 juin 2018). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/ifpo/4294> ISBN : 9782351594537. DOI : 10.4000/books.ifpo.4294
- Rojo, Gabriel. 2009. *La gestion dynamique des déchets (GDD) : élaboration d'une approche intégrée d'aide à la décision visant à soutenir une gestion systémique et évolutive des déchets*. Génie des procédés. Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne
- Sassen, Saskia. 2004. *Introduire le concept de ville globale*, Presses Sciences Po, 2004/3 n°15. P 9-23.
- Signoles, Aude. 2009. *L'islamisme municipal, enjeu et garant de la modernisation des pratiques politiques?* Critique internationale. no 42. p. 9-19. DOI 10.3917/crii.042.0009
- Stadnicki, Roman. 2013. *De l'activisme urbain en Égypte : émergence et stratégies depuis la révolution de 2011*. EchoGéo [En ligne. consulté le 07 mai 2018. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/13491> ; DOI : 10.4000/echogeo.13491
- Stephan, Laure, 2015, Beyrouth, envahi par les ordures, in Le Monde [En ligne], https://www.lemonde.fr/planete/article/2015/07/24/beyrouth-envahie-par-les-ordures_4696737_3244.html

- Thomas, Bernie, et Forbes McDougall. 2005. *International expert group on life cycle assessment for integrated waste management*. Journal of Cleaner Production, vol. 13. no 3. p. 321-326.
- Turki, Sami Yassine, et Éric Verdeil. 2013. *la décentralisation en Tunisie*. Lebanese Centre for Policy Studies. 25 p.
- Turki, Sami Yassine, et Chiara Loschi. 2017. *Chantiers de reconstruction politique en comparaison : La « décentralisation, en période post-révolutionnaire en Tunisie et en Libye . L'Année du Maghre*. p 71-88.
- Verdeil, Éric. 2017. *Beyrouth : reconstructions, fragmentation et crises infrastructurales*. in « Métropoles en Méditerranée : Gouverner par les Rentes », sous la direction de Dominique Lorin. Sciences Po Les presses. 320 pages.
- Verdeil, Éric. 2010. *Les services urbains en réseau dans les pays arabes : diversité des réformes libérales et de leurs effets territoriaux, introduction du dossier*. Géocarrefour. vol.85-2. p. 99-108.
- Verdeil, Éric. 2010. Les services urbains entre polices et politics. Communication présentée à the Services Urbains dans les VED: questions de recherché émergentes. 5ème séance. Paris. France.
- Verdeil, Éric. 2017. *Crise des déchets et fabrique urbaine à Beyrouth*. [En ligne] <https://www.sciencespo.fr/research/cogito/home/crise-des-dechets-et-fabrique-urbaine-a-beyrouth>
- Yousfi, Hèla. 2017. *Redessiner Les Relations Etat/Collectivités Locales En Tunisie : Enjeux Socio-Culturels et Institutionnels Du Projet de Décentralisation*. Papiers de Recherche.47 AFD. Paris. <http://www.afd.fr/fr/redessiner-les-relations-etatcollectivites-locales-en-tunisie-enjeux-socio-culturels-et-institutionnels-du-projet-de-decentralisation>
- Wilson, David C. 2007. *Development drivers for waste management*. Waste Management and Research, vol. 25.no 3.p. 198-207.